



Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le 20-01-2026
ID : 011-211103924-20251023-2026_01-DE

COMMUNE DE TOURNISSAN
Extrait du registre des délibérations
N° 2026_ 01

L'an deux mille vingt et cinq, le vingt et trois octobre, le conseil municipal de Tournissan régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, salle du conseil, sous la présidence de Madame Marilyse Rivière, Maire.

Présents : Marilyse Rivière, Marie-Claude Mendoza, Liliane Guilhaumou, Sylvia Capdevila, Richar Bozec, Jean Bernard Arnaud.

Absents excusés : Idriss Bigou, Steeve Chouanet, Marine Gambéroni, Sébastien Mazuque, Sandrine Ternois Devalcourt

Heure début du conseil : 18h30

Heure fin du conseil : 19h30

Membres du conseil : 11

Présents : 6

Votants : 6

Secrétaire de séance : M-C Mendoza

**Demande de subvention au Titre de la DETR
Aménagement de l'avenue de la Promenade**

Madame La Maire,

-Rappelle au conseil municipal que dans le cadre du programme aménagement de l'avenue de la Promenade, le bureau d'étude Agence Action Territoire, nous a présenté lors de la dernière réunion en date du 08 octobre, le programme prévisionnel, plan et chiffrage des travaux à réaliser.

-Précise qu'il est temps de demander les subventions indispensables à la réalisation de ce projet, découpé en trois tranches. La demande porte sur la tranche 1 pour un coût total de 392 793, 13 € HT

Le Conseil municipal, après avoir délibéré par 6 voix Pour, 0 abstention, 0 Contre.

Conformément au plan de financement ci-dessous.

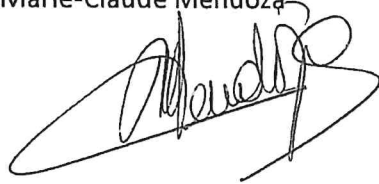
Aménagement de l'avenue de la Promenade Tranche 1: Travaux tranche 1

Montant du Projet :		392 793,13 €
Financiers		HT
DETR	40%	157 117,25 €
Département	35%	137 477,60 €
Région	5%	19 639,65 €
Commune	20%	78 558,63 €
TOTAL		392 793,13 €

Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le 20-01-2026
ID : 011-211103924-20251023-2026_01-DE

- Ouï -** L'exposé de Mme la Maire
- DÉCIDE -** De demander au titre de la DETR, une aide à hauteur de 40%. Le montant demandé. 117,25€ HT, pour un coût total de 392 793, 13 € HT.
- AUTORISE -** Mme la maire à signer tous les documents afférents à ce projet.
- Ainsi -** Fait et délibéré les jour mois et an que ci-dessus.

Secrétaire de séance
Marie-Claude Mendoza



Maire
Marilyse Rivière

